

N/Réf : OFP/DAL/S.MAR./N° 2132/19

Casablanca, le ...3...0... SEPT...2019

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA SOCIETE

.....

Objet : Appel d'offres ouvert n° 87/2019, relatif au Contrôle et optimisation des études techniques et contrôle des travaux de construction de la cité des métiers et des compétences AGADIR.

Monsieur,

Suite à la demande de précisions par un concurrent, concernant l'appel d'offres n°87/2019 cité en objet, nous avons l'honneur de vous communiquer les précisions fournies, à savoir :

Question : L'article 5 du paragraphe C du règlement de la consultation, la mission de coordination, de contrôle VDR et de suivi des travaux ne font pas partie de la mission du contrôle. Ainsi, la société centrale de réassurance a demandé d'éliminer les missions précitées du statut initial de la société.

Réponse : Les missions du bureau de contrôle seront exécutées selon l'article 7 du CPS relatif à l'appel d'offres 87/19.

L'article 5 du paragraphe C du règlement de la consultation, prévoit la remise d'une offre technique qui exige, notamment, l'équipe qui sera chargée de la réalisation des prestations objet de l'appel d'offres qui est composé de :

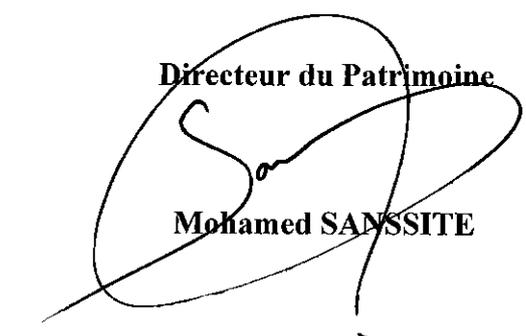
- Un chef de projet coordinateur
- Un responsable du contrôle des structures
- Un responsable des fluides
- Un responsable des courants forts – courants faibles
- Un responsable des VRD.
- Un chargé du suivi des travaux

A noter que le chef de projet coordinateur est chargé de la coordination entre les différents responsables des lots précités et le maître d'ouvrage.

Quant à l'attestation d'assurance, le dossier technique prévoit, conformément à l'article 5 du paragraphe B du règlement de la consultation, la remise de l'attestation d'agrément dument valide à la date d'ouverture des plis du bureau de contrôle délivrée par la Société Centrale de Réassurance (SCR) en précisant les risques couverts dans le cadre de l'assurance décennale et couvrant des projets d'une valeur égale ou supérieure à 214 MDH H.T

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos meilleures salutations.

Directeur du Patrimoine



Mohamed SANSSITE